

Soins en psychiatrie à domicile

SANTÉ • Deux spécialistes de la santé mentale proposent un nouveau service dans le Grand Fribourg. Marie-José Bovet Chervet et Gérard Villarejo comblent une lacune.

TROIS QUESTIONS À...

Graziella Giacometti Bickel, directrice de l'hôpital de Marsens



Les services proposés par Psydom répondent à un net besoin, estime la directrice de l'Hôpital psychiatrique cantonal.

- 1. Une structure comme Psydom est-elle utile dans le canton de Fribourg?**
Oui, très utile. Nous manquons vraiment de structures intermédiaires dans le domaine psychiatrique.
- 2. Qu'est-ce qu'elle apporte?**
Nous avons des patients, à l'heure actuelle, qui n'ont pas besoin d'un internement et d'être suivis 24 h sur 24. Nous manquons de structures d'accueil de jour. Psydom pourra aussi contribuer à faire baisser le taux important de réhospitalisation. Cette structure, c'est beaucoup d'espoir pour les patients qui sont encore trop faibles pour se prendre en charge totalement. Entre l'internement et la maison, il y a un énorme saut. Des visites de spécialistes à domicile peuvent aider à un retour plus facile à la maison.
- 3. Vous avez prévu d'envoyer des patients à Psydom?**
Oui, nous avons déjà commencé notre collaboration. A la sortie des patients, on peut leur proposer le service de Psydom. Nous avons d'ailleurs prévu d'inviter Psydom à venir rencontrer les patients intéressés lors des entretiens de sortie. C'est la première fois qu'on décide d'une telle collaboration.

PROPOS RECUEILLIS PAR SB



Avec Psydom, Marie-José Bovet Chervet et Gérard Villarejo veulent s'adresser à une population dont les besoins ne sont pas couverts par l'offre actuelle des soins en psychiatrie. ALAIN WICHT

STÉPHANIE BUCHS

Rencontrer les personnes qui présentent des troubles psychiatriques ou psychologiques sur leur lieu de vie. La nouvelle entreprise Psydom Fribourg propose un service de soins psychiatriques et psychologiques à domicile. Elle contribue ainsi à combler le manque de structures intermédiaires en psychiatrie dans le canton de Fribourg (voir ci-après), même si le service proposé n'a rien à voir avec un accueil de jour. Psydom se situe donc entre l'hospitalisation et la réintégration familiale ou sociale.

Cette nouvelle structure privée est issue de Psydom Neuchâtel, en fonction depuis 2002. Marie-José Bovet, infirmière en psychiatrie et psychologue, travaille déjà pour Psydom Neuchâtel depuis quatre ans. Elle ouvre cette succursale fribourgeoise avec Gérard Villarejo, infirmier en psychiatrie. «Nous allons pouvoir profiter des infrastructures déjà mises en place sur Neuchâtel», précise Marie-José Bovet. Elle pense surtout au côté administratif, mais aussi à l'expérience de collaboration avec les profession-

«On est démuni quand notre enfant rentre à la maison après un séjour en institution, faites quelque chose!»

nels neuchâtelois en santé mentale. Tous deux se sont rencontrés lors d'une formation en intervention cognitivo-comportementale.

Problème de suivi

D'où est venue cette idée de service à domicile? «Mon expérience à l'hôpital de Marsens a montré que le suivi posthospitalier posait toujours problème dans le domaine de la psychiatrie», explique Gérard Villarejo, qui a travaillé durant environ un an à Marsens. «Une intervention régulière à domicile peut permettre d'éviter une réhospitalisation dans les semaines qui suivent la sortie d'un patient.» La ré-

hospitalisation semble assez caractéristique des troubles psychiques.

Marie-José Bovet a été interpellée par la demande des proches de certains patients: «On a eu des témoignages de parents de jeunes psychotiques qui nous disent: «On est démuni quand notre enfant rentre à la maison après un séjour en institution, faites quelque chose!»

Outre ces jeunes psychotiques et leurs proches, quel est le public ciblé par Psydom? Toute une population dont les besoins ne sont pas couverts par l'offre actuelle. «L'entourage d'une personne qui présente des troubles psychiques vit

souvent un grand surmenage. On est aussi là pour soutenir les familles», précise Marie-José Bovet. L'une des tâches que s'est fixées Psydom est aussi de faire le lien entre la famille et les structures hospitalières.

Phobies sociales

Par exemple, Psydom peut prendre en charge, entre autres, des patients souffrant de phobie sociale. «Sur Neuchâtel, j'assure actuellement le suivi d'une patiente qui ne sort presque jamais de chez elle. Si on ne lui avait pas proposé des consultations à domicile, elle n'aurait pas entamé de traitement», note Marie-José Bovet. Une autre catégorie de clientèle potentielle est constituée de tous les patients qui ne veulent pas aller chez un psy. «On entend encore des gens qui disent: «Le psy, c'est pour les fous. Moi, je ne suis pas fou!». Nous recevoir chez elles rassure certaines personnes.»

Les soins en psychiatrie à domicile permettent aussi parfois d'éviter l'utilisation de la force pour interner une personne. En ayant un suivi sur son lieu de vie, il est plus facile d'entrer en contact avec une personne en crise qui ne ferait pas la démarche d'aller voir son psy.

Pas en urgence

Il n'est pas question pour Psydom de faire des interventions d'urgence. Pour l'instant depuis son lancement en janvier, Psydom prend déjà en charge une dizaine de patients dans le Grand Fribourg. Pour que ses soins soient remboursés, il faut une prescription médicale. C'est pourquoi Marie-José Bovet et Gérard Villarejo ont rencontré les responsables de l'hôpital de Marsens (voir ci-après), ainsi que des psychiatres privés. «Nous avons été extrêmement bien reçus», précise Marie-José Bovet. I

Des infirmiers indépendants existent ailleurs dans le canton

Le service proposé par Psydom n'est pas complètement inédit. «Certains de nos services ambulatoires (par ex. le service psychosocial à Estavayer-le-Lac) collaborent déjà avec des infirmiers spécialisés indépendants, pas forcément Psydom», explique Claudia Lauper, conseillère scientifique à la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). «Les services d'aide et de soins à domicile également entrent en ligne de compte pour ces interventions, s'ils disposent de personnel spécialisé.»

Claudia Lauper rappelle que la nouvelle loi sur l'aide et les soins à domicile, qui date de l'automne 2005, prévoit explicitement ce type de prestations à domicile. Le service proposé par Psydom peut-il combler les lacunes en matière de structures intermédiaires en psychiatrie dans le canton? «Certains des services de l'Etat peuvent être intéressés par les prestations offertes par Psydom ou d'autres infirmiers, et nous sommes d'avis que ce sont des prestations également très intéressantes pour les psychiatres privés. Mais on ne peut

comparer ces prestations individuelles aux structures qui sont prévues par la nouvelle loi sur l'organisation des soins en santé mentale», répond Claudia Lauper. Elle précise que cette nouvelle loi, dont un projet doit passer au Grand Conseil cet automne, développera ce qui fait encore défaut. «Je pense notamment aux cliniques de jour», ajoute Claudia Lauper. Du côté de l'AFAAP (Association fribourgeoise d'action et d'accompagnement psychiatriques), on se dit également très content de l'arrivée de Psydom. SB